

Opération « Espoirs du Football »

Evaluation, observation sur la catégorie U14 nés en 2008

Nous vous communiquons la liste des joueurs (*nés en 2008*) convoqués dans la catégorie U14 pour un Centre de Perfectionnement (**sans les joueurs convoqués au CPS ligue et ceux ayant intégrés le Pôle Espoir**)

Objectifs

- Suivi et évaluation de la promotion 2008 (joueurs **connus et identifiés** lors du **parcours de détection du concours Pôle Espoir** : dernier tour district et stage départemental)
- Proposer éventuellement selon leur potentiel d'intégrer les CP Régionaux ou le stage Régional d'Avril 2021
- Apporter, en complément du club, des éléments de réponse sur les fondamentaux du football (aspects comportementaux, techniques, liés aux principes de jeu, travail aux postes ...)

LUNDI 25 OCTOBRE 2021
Stade Montmajour de MOLLEGES
14h00 à 17h00

Seront convoqués ensuite pour un prochain rassemblement U14 les joueurs proposés par les clubs

RDV 14h00 au stade Montmajour à MOLLEGES		
Les joueurs doivent être munis de leur équipement sportif, Protège tibias, d'une gourde individuelle		
<u>AC AVIGNON</u> FADDOULI Noham (GB) AIT ATMAR Yanis AIT BASLAM Yanis AZZIMANI Imran BENJAA Jassim BENKINIOUAR Adam HERAUD Mathis LITIM Kahil SETH Jason OZTURK Fatih <u>FC ORANGE</u> BAKHICH Sami DALLIER Alexis (GB) LAASAR Killiam	<u>AC VEDENE</u> GUINTRANDY Mattéo (GB) TOUROF Sacha PLUOT Paolo LECUYER Gabriel LESCOUET Tom <u>US CADEROUSSE</u> MATOUT Ange PAGANO Aaron <u>O. BARBENTANE</u> BES Léo LALANE Quentin LAUTIER Arthur SANTINI Damien	<u>O. MONTEUX</u> AZZAOUI Yliès EL BARKAOUI Noham KHAMMA Yliès MULLER Lucas <u>SC COURTHEZON</u> FOUZI Ryad <u>AS CAMARET</u> KDIDER Sofiane

Ce document fait office de **convocation officielle**, et d'information pour les clubs **qui doivent en avertir leurs joueurs.**

Cette convocation prime sur toute autre action (match amical, détection club pro ...).

En cas d'empêchement d'un de vos joueurs ou pour toute absence, nous vous demandons de **suivre la procédure** suivante :

1/ Prévenir le responsable de l'action (CTD) 04 90 80 63 12 / 06 73 86 35 52,

2/ Faire suivre un justificatif précisant les raisons d'absence en joignant les pièces en votre possession (certificat médical...).

En cas de non-respect de la procédure, la commission technique pourra informer le Comité Directeur l'autorisant à appliquer les règlements sportifs.